DROIT DES PARTICULIERS

Droit des successions : liquider, optimiser la transmission et traiter les litiges

Les dossiers simples se règlent seuls. Restent ceux qui bloquent. Une famille recomposée où la réserve est entamée par des donations anciennes. Un héritier qui conteste l'évaluation d'un bien indivis. Une entreprise familiale à transmettre sans déséquilibrer le partage. Une succession comportant des éléments d'extranéité. Six jours en présentiel pour traiter ces situations. La dévolution et les droits du conjoint sont repris sous l'angle des cas difficiles. Le rapport et la réduction des libéralités sont maîtrisés dans leur mécanique de calcul. La liquidation et le partage sont conduits pas à pas. Les aspects fiscaux et les contentieux les plus fréquents complètent le parcours.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
6 jours — 42 h	**Présentiel**	**À partir de 4 435 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Notaires assistants et clercs ainsi que juristes patrimoniaux conseillers en gestion de patrimoine et avocats qui traitent régulièrement des dossiers de succession.

PRÉREQUIS
Une pratique confirmée du droit des successions et des opérations de liquidation est nécessaire.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Déterminer la dévolution successorale dans les configurations familiales complexes
- Mettre en œuvre le rapport et la réduction des libéralités
- Conduire la liquidation du régime matrimonial préalable au partage
- Traiter l'indivision successorale et les demandes de partage judiciaire
- Sécuriser la transmission d'une entreprise ou d'un patrimoine immobilier
- Anticiper les contentieux successoraux et les risques de remise en cause

03 Programme détaillé

M1 Dévolution et droits du conjoint survivant

- Reprendre la base sous l'angle des cas difficiles
- Ordres et degrés dans les familles recomposées
- Options du conjoint survivant et conséquences de chaque choix
- Effet des libéralités consenties entre époux
- Représentation renonciation et indignité successorale
- Preuve de la qualité d'héritier
- Cas pratique : Détermination de la dévolution dans une famille recomposée comportant des enfants de plusieurs unions.

M2 Réserve quotité disponible et libéralités

- Mesurer ce qui peut être remis en cause
- Détermination de la masse de calcul
- Rapport des donations et évaluation des biens donnés
- Réduction des libéralités excessives et ordre de réduction
- Renonciation anticipée à l'action en réduction
- Donation-partage et effets sur l'équilibre entre héritiers
- Atelier : Calcul complet de la réserve et de la quotité disponible sur un patrimoine comportant plusieurs donations anciennes.

M3 Liquidation et partage

- Conduire l'opération jusqu'au bout
- Liquidation préalable du régime matrimonial
- Composition de la masse partageable
- Récompenses créances entre époux et comptes d'indivision
- Attribution préférentielle et versement d'une soulte
- Partage amiable et partage judiciaire
- Cas pratique : Liquidation complète d'une succession avec régime de communauté et attribution préférentielle du logement familial.

M4 Situations particulières

- Traiter ce qui sort du cadre habituel
- Entreprise familiale et poursuite de l'activité
- Biens immobiliers indivis et gestion de l'indivision
- Assurance-vie et articulation avec la succession
- Successions comportant des éléments d'extranéité
- Héritiers mineurs ou majeurs protégés
- Cas pratique : Transmission d'une société familiale à trois enfants dont un seul travaille dans l'entreprise.

M5 Fiscalité et contentieux successoral

- Sécuriser le règlement et anticiper les litiges
- Détermination de l'actif taxable et des passifs déductibles
- Abattements et régimes de faveur applicables à la transmission
- Déclaration de succession et points de contrôle
- Recel successoral et sanctions encourues
- Prévention et traitement des contestations entre héritiers
- Mise en situation : Réunion de famille conflictuelle où le praticien doit expliquer un projet de partage contesté par deux héritiers.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 4 435 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr